



# Comité de pilotage

21 Novembre 2024

# La démarche Grand Site

---

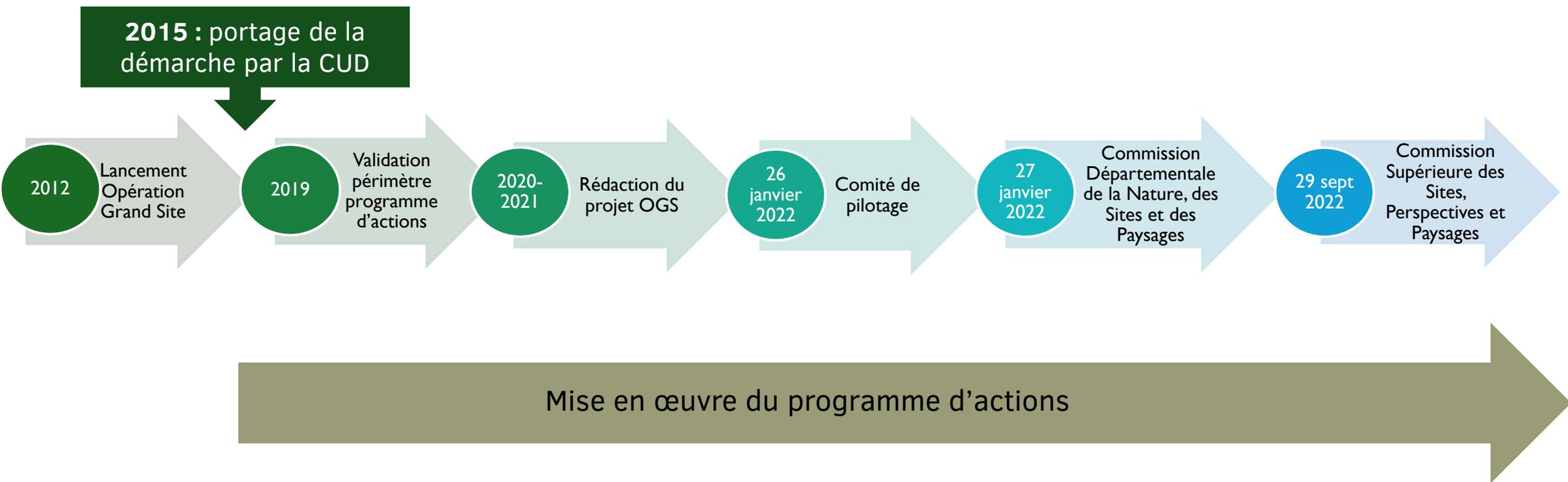
# Les objectifs de la démarche Grand Site Dunes de Flandre

- Reconnaître la gestion, la préservation des espaces naturels sensibles, fragiles
- Reconnaître la singularité du territoire et sa valeur exceptionnelle
- Favoriser un développement touristique maîtrisé tenant compte des particularités et fragilités du site
- Accueillir les visiteurs dans le respect de l'esprit des lieux
- Intégrer les habitants à cette démarche d'exception

# Partenaires

- CUD
- Conservatoire du Littoral
- Conseil Régional Hauts-de-France
- Conseil Départemental du Nord
- Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre
- Communes : Dunkerque, Leffrinckoucke, Zuydcoote, Bray-Dunes, Ghyvelde-Les Moères
- État : DREAL, DDTM, DRAC...
- CPIE Flandre Maritime
- AGUR
- VNF
- Office de Tourisme et des Congrès Communautaire de Dunkerque
- Réseau des Grands Sites de France
- Hôpital maritime de Zuydcoote
- Chambre d'Agriculture
- Atout France
- Fondation du Patrimoine
- Banque des Territoires
- Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale
- Partenaires belges : ANB, PFO, VLM, Westtoer, Aquaduin
- Partenariat Manche Mer du Nord : ADRT 59, ADRT 62, ADRT 80, Syndicat Mixte de la Baie de Somme, Conseil Départemental du Pas-de-Calais

# La démarche Grand Site Dunes de Flandre



# Ordre du jour

- Présentation du territoire & du programme d'actions 2019-2024
  - Bilan des actions phares 2019-2024
  - Présentation du projet à 8 ans 2025-2032
-

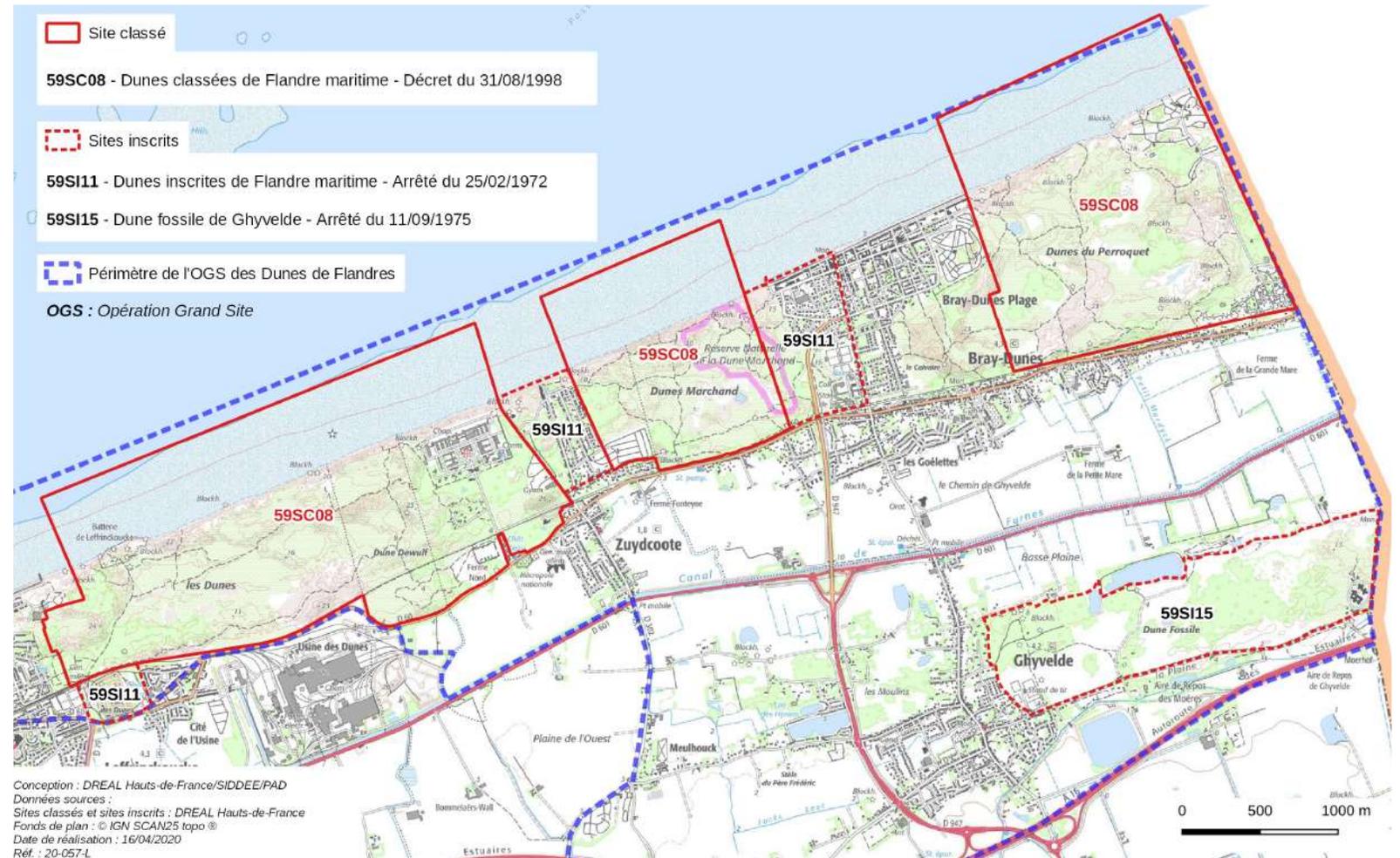
# Présentation du territoire & du programme d'actions 2019-2024

---

21 Novembre 2024 **COMITE DE PILOTAGE**



# Périmètres des sites classés et inscrits entre Dunkerque & la frontière belge



# Périmètre de projet validé en comité de pilotage



Périmètre Grand Site  
des Dunes de Flandre  
**3300 ha**

Site classé : **924 ha**  
dont 284 ha de DPM

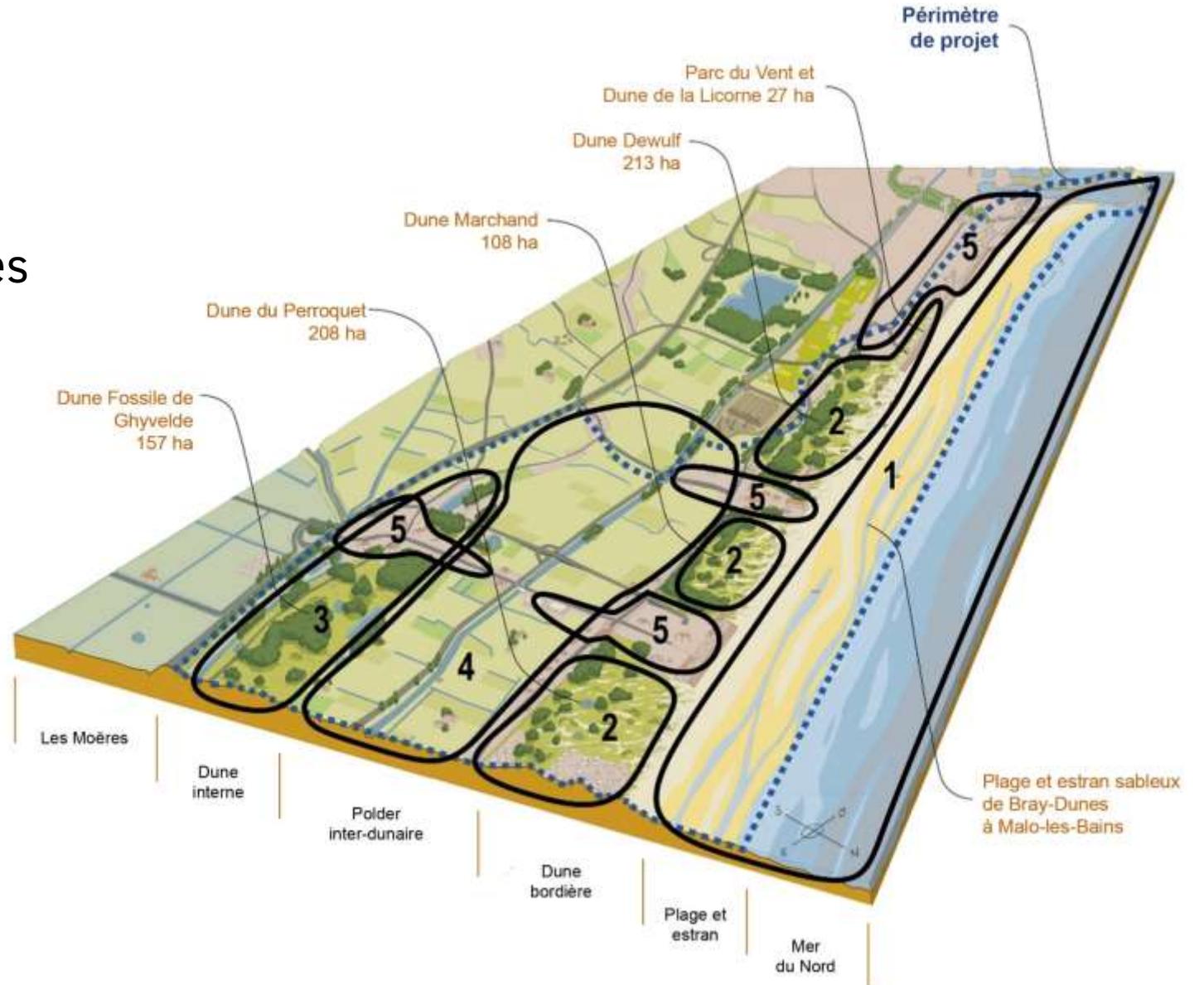
Site inscrit : **246 ha**

**13 km** de plage

**800 ha** d'espaces  
naturels protégés

# 5 unités de paysage

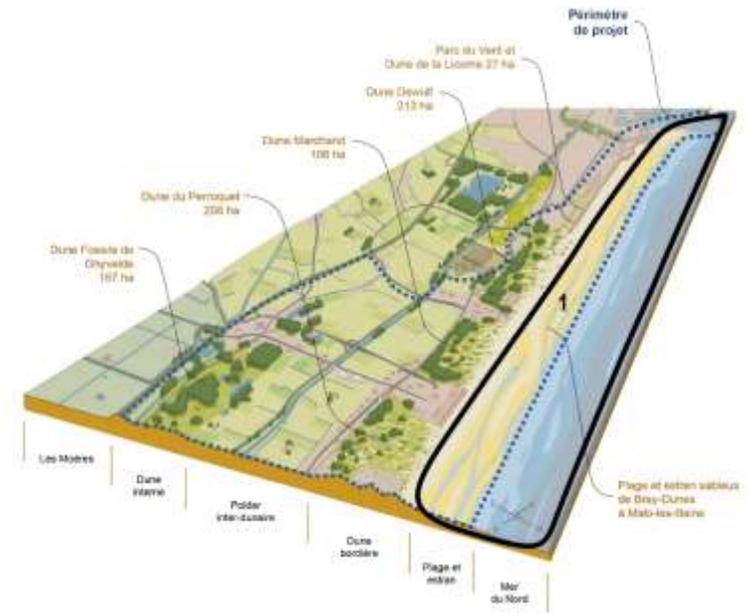
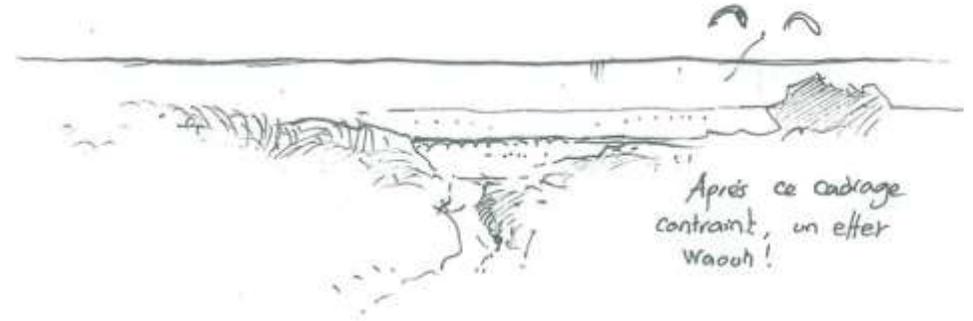
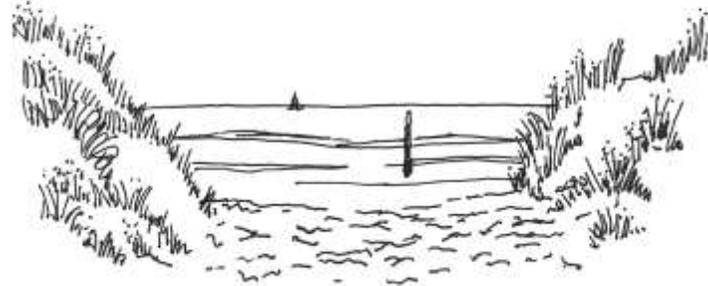
1. La mer du Nord
2. Les dunes littorales flamandes
3. La dune fossile
4. Le polder inter-dunaire
5. Les ensembles urbains balnéaires



# 5 unités de paysage

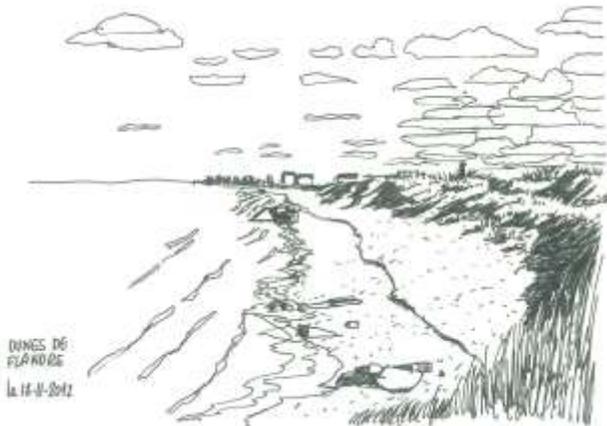
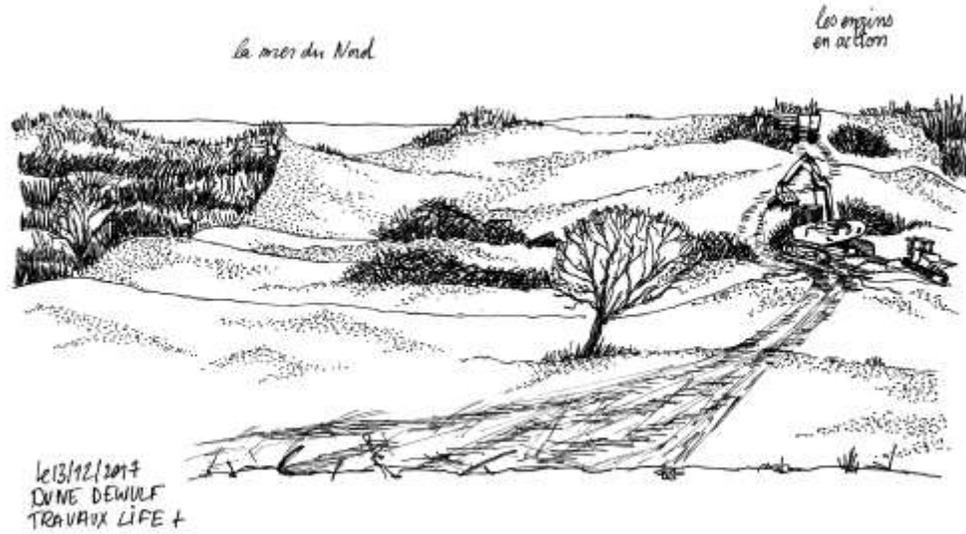
## 1. La mer du Nord

La mer du Nord ...



# 5 unités de paysage

## 2. Les dunes littorales flamandes



# 5 unités de paysage

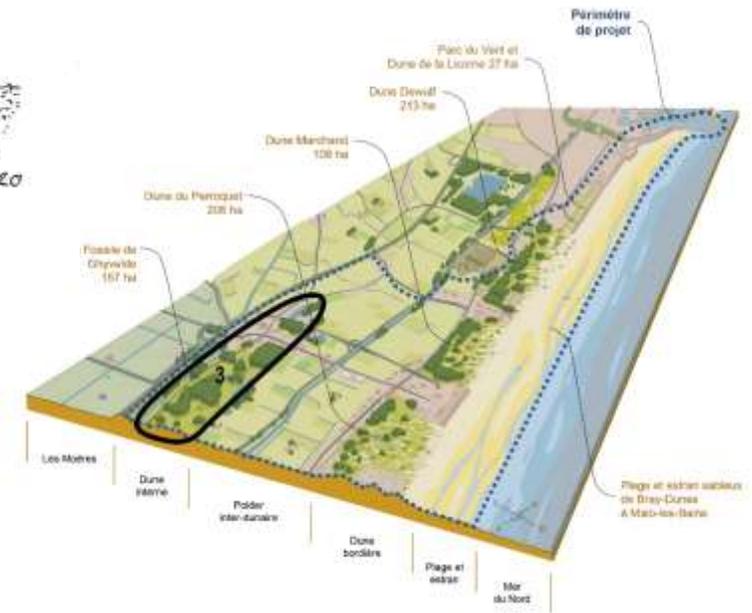
## 3. La dune fossile



La dune fossile  
le 29 janvier 2020



La dune fossile  
le 14 février 2020



# 5 unités de paysage

## 4. Le polder inter-dunaire

23 mai 2018,  
Ferme Nord

Le clocher  
de Zuydcoote  
pointe au-dessus  
de la plaine maritime.  
Le motif nous ancre  
dans le pays plat,  
beau repère avant  
de quitter le futur  
stationnement





# Programme d'actions 2019-2024



## 6 orientations

1. Préserver le cœur du Grand Site et révéler la valeur de ses paysages
2. Sauvegarder, structurer et valoriser les sites de mémoire
3. Améliorer l'accueil et l'organisation de la découverte du Grand Site
4. Conforter le développement local durable
5. Donner une dimension transfrontalière au Grand Site
6. Associer les habitants et mettre en œuvre l'Opération Grand Site



**45 actions** dont 22 en priorité I



+/- 10 Maîtres d'ouvrage

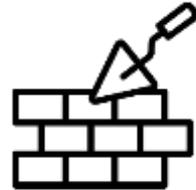


30 Partenaires

# Programme d'actions 2019-2024



~ 52,4 millions €



**51,6 m€ investissement**  
35,2 m€ en priorité I



~ 630 000 € / an fonctionnement

# Carte des actions prioritaires 2019-2024

## OPERATION GRAND SITE DES DUNES DE FLANDRE Localisation des actions prioritaires



### Orientation Stratégique 1 PRÉSERVER LE CŒUR DU GRAND SITE ET REVELER LA VALEUR DE SES PAYSAGES

- A Réflexion sur les périmètres de protection liés à la nature et au paysage (Act. 1.1.1)
- B Stratégie d'intervention 2050 du Conservatoire du littoral (Act. 1.1.2)
- C Gestion des Dunes Flamandes et de la Dune Fossile (Act. 1.1.3)
- D Valorisation, gestion écologique et paysagère des franges dunaires (Act. 1.1.4)
- E Mise en place d'un observatoire photographique des paysages (Act. 1.1.5)
- F Nettoyage des plages: continuer à développer les méthodes douces et innovantes (Act. 1.2.2)
- G Accompagnement des propriétaires et gestionnaires de campings (Act. 1.3.1)

### Orientation Stratégique 2 SAUVEGARDER, METTRE EN SECURITE ET VALORISER LES SITES DE MÉMOIRE

- H Bastion 32 - Musée Dunkerque 1940 - Opération Dynamo à Dunkerque (Act. 2.1.1)

### Orientation Stratégique 3 AMÉLIORER L'ACCUEIL ET L'ORGANISATION DE LA DÉCOUVERTE DU GRAND SITE

- I Elaboration d'un schéma d'accueil et d'organisation de la découverte (Act. 3.1.1)
- J Réalisation de la «Maison de Site» à la Ferme Nord de Zuydcoote (Act. 3.1.2)
- K Qualifier des aires de stationnement et des entrées de sites dunaires et patrimoniaux (Act. 3.1.3)
- L Aménagement de l'Eurovélo 4 «La Vélo maritime» (Act. 3.2.1)

- M Aménagement des digues promenade (Act. 3.2.2)
- N Valorisation des transports en commun pour la découverte du Grand Site (Act. 3.2.4)
- O Certification «escapade nature sans voiture» (Act. 3.2.5)
- P Aménagement d'un sentier de randonnée secondaire le long du canal de Furnes (Act. 3.3.3)

### Orientation Stratégique 4 CONFORTER LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE DU GRAND SITE

- Q Définition d'une stratégie de diversification de l'offre d'hébergement (Act. 3.3.3)

### Orientation Stratégique 5 DONNER UNE DIMENSION TRANSFRONTALIÈRE AU GRAND SITE

- R Poursuite des échanges pour développer de nouvelles actions transfrontalières (Act. 5.1.3)

# Bilan des actions

---

# Programme d'actions 2019-2024

		Priorité	Maître d'ouvrage	Calendrier de réalisation						
				2019	2020	2021	2022	2023	2024	
<b>ORIENT. STRAT. 1</b>		<b>PRESERVER LE CŒUR DU GRAND SITE ET REVELER LA VALEUR DE SES PAYSAGES</b>								
Objectif 1.1 Protéger, restaurer et gérer les paysages et la biodiversité du Grand Site	Act. 1.1.1	Réflexion sur les périmètres de protections liées à la nature et au paysage	1	DREAL						
	ss action	paysage								
	ss action	nature								
	Act. 1.1.2	Stratégie d'intervention 2050 du Conservatoire du littoral	1	Conservatoire du Littoral						
	Act. 1.1.3	Gestion des Dunes Flamandes et de la Dune Fossile	1	Département						
	Act. 1.1.4	Valorisation, gestion écologique et paysagère des franges dunaires	1	CUD						
	Act. 1.1.5	Mise en place d'un observatoire photographique des paysages	1	CUD						
Act. 1.1.6	Mise en place d'un observatoire local de la biodiversité	2	CPIE Flandre Maritime							
Objectif 1.2 Préserver et valoriser l'espace littoral	Act. 1.2.1	Sensibilisation et valorisation de la dimension maritime	3	CPIE Flandre Maritime						
	Act. 1.2.2	Nettoyage des plages : continuer à développer les méthodes douces et innovantes	2	SIDF						
	Act. 1.2.3	Harmonisation intercommunale de la réglementation des usages sur les plages	2	SIDF						
Objectif 1.3 Accompagner les acteurs économiques	Act. 1.3.1	Accompagnement des propriétaires et gestionnaires de campings	1	CPIE Flandre Maritime						
	Act. 1.3.2	Intégration paysagère et tremplin écologique des zones commerciales et industrielles	3	CPIE Flandre Maritime						
	Act. 1.3.3	Sensibilisation des acteurs touristiques	2	AGUR / CUD						

# Programme d'actions 2019-2024

		Priorité	Maître d'ouvrage	Calendrier de réalisation						
				2019	2020	2021	2022	2023	2024	
ORIENT. STRAT. 2		SAUVEGARDER, METTRE EN SECURITE ET VALORISER LES SITES DE MÉMOIRE								
Objectif 2.1 Réhabiliter et valoriser les sites historiques	Act. 2.1.1	Bastion 32 - Musée Dunkerque 1940 - Opération Dynamo à Dunkerque	1	CUD						
	Act. 2.1.2	Fort des Dunes à Leffrinckoucke	1	Commune						
	Act. 2.1.3	Batterie de Zuydcoote à Leffrinckoucke	2	Conservatoire du Littoral						
Objectif 2.2 Développer un concept de musée à ciel ouvert	Act. 2.2.1	Mise en place de "Chemins de Mémoire"	2	CUD						
	Act. 2.2.2	Définition d'une stratégie de promotion et de commercialisation pour la thématique "Mémoire"	2	CUD						
	Act. 2.2.3	Accompagnement à la montée en qualité de l'offre de découverte	2	CUD						

# Programme d'actions 2019-2024

		Priorité	Maître d'ouvrage	Calendrier de réalisation						
				2019	2020	2021	2022	2023	2024	
ORIENT. STRAT. 3		AMELIORER L'ACCUEIL ET L'ORGANISATION DE LA DECOUVERTE DU GRAND SITE								
Objectif 3.1 Proposer une expérience de visite respectueuse du site	Act. 3.1.1	Réalisation d'un schéma d'accueil et d'organisation de la découverte	1	CUD						
	Act. 3.1.2	Réhabilitation de la Ferme Nord - Future maison du Grand Site	1	CUD						
	Act. 3.1.3	Qualification des aires de stationnement et des entrées de sites dunaires et patrimoniaux	1	CUD / Département / Conservatoire du Littoral						
	Act. 3.1.4	Mise en valeur des plans d'eau de la Dune Fossile	2	Conservatoire du Littoral						
	Act. 3.1.5	Mise en réseau des sites grâce à une information et une signalétique harmonisée	2	CUD						
Objectif 3.2 Organiser et développer l'accès multimodal aux sites	Act. 3.2.1	Aménagement de l'EuroVelo 4 "La Vélomaritime®"	1	CUD						
	Act. 3.2.2	Aménagement des digues promenade	2	CUD						
	Act. 3.2.3	Aménagement d'aires de camping-cars	2	CUD / Communes						
	Act. 3.2.4	Valorisation des transports en commun pour la découverte du Grand Site	1	CUD						
	Act. 3.2.5	Certification "escapade nature sans voiture"	1	CUD						
Objectif 3.3 Développer de façon maîtrisée la pratique des sports de nature	Act. 3.3.1	Définition et validation d'un schéma directeur des sports de nature	2	CUD						
	Act. 3.3.2	Densification et mise en réseau de la randonnée pédestre transfrontalière	2	Département						
	Act. 3.3.3	Aménagement d'un sentier de randonnée secondaire le long du canal de Furnes	2	CUD						

# Programme d'actions 2019-2024

		Priorité	Maître d'ouvrage	Calendrier de réalisation						
				2019	2020	2021	2022	2023	2024	
<b>ORIENT. STRAT. 4</b>		<b>CONFORTER LE DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE DU GRAND SITE</b>								
Objectif 4.1 Développer le tourisme durable	Act. 4.1.1	Structuration et mise en tourisme des filières emblématiques du Grand Site	2	CUD						
	Act. 4.1.2	Définition d'une stratégie de diversification de l'offre d'hébergement	1	CUD						
	Act. 4.1.3	Promotion de la destination "Grand Site" hors saison	2	CUD						
Objectif 4.2 Valoriser le territoire agricole et ses acteurs	Act. 4.2.1	Partenariat avec le monde agricole		CUD						
	Act. 4.2.2	Etude de faisabilité du développement d'une filière bois	2	CUD	Le territoire n'a pas engagée la réflexion envisagée au vue des autres actions prioritaires à mener					

		Priorité	Maître d'ouvrage	Calendrier de réalisation						
				2019	2020	2021	2022	2023	2024	
<b>ORIENT. STRAT. 5</b>		<b>DONNER UNE DIMENSION TRANSFRONTALIERE A L'OGS</b>								
Objectif 5.1 Effacer la frontière franco-flamande	Act. 5.1.1	Projet LIFE+ Flandre	2	Département / Conservatoire du Littoral / CUD						
	Act. 5.1.2	Projet Vers une EcoDestination TransfronTalière d'Excellence	2	CUD						
	Act. 5.1.3	Poursuite des échanges pour développer des nouvelles actions transfrontalières	1	Partenaires						

# Programme d'actions 2019-2024

		Priorité	Maître d'ouvrage	Calendrier de réalisation						
				2019	2020	2021	2022	2023	2024	
<b>ORIENT. STRAT. 6</b>		<b>ASSOCIER LES HABITANTS ET METTRE EN ŒUVRE L'OPERATION GRAND SITE</b>								
Objectif 6.1 S'organiser pour faire aboutir le projet d'OGS	Act. 6.1.1	Coordination et évaluation du projet, animation du partenariat	1	CUD						
	Act. 6.1.2	Création d'une cellule d'appui aux porteurs de projet à l'échelle du Grand Site	1	CUD						
	Act. 6.1.3	Aménagement du territoire dans une perspective Grand Site de France (PLUIHD – Plan Paysage – SCOT)	1	CUD / AGUR						
Objectif 6.2 Partager les valeurs du GS avec les habitants	Act. 6.2.1	Stratégie de communication	2	CUD						
	Act. 6.2.2	Mise en place d'actions de sensibilisation vers le grand public	2	CPIE Flandre Maritime						
	Act. 6.2.3	Organisation de chantiers écocitoyens avec les habitants	1	CPIE Flandre Maritime						

# Programme d'actions 2019-2024 : actions phares

## Orientation 1 : Préserver le cœur du Grand Site et révéler la valeur de ses paysages

→ **Action 1.1.1** Réflexion sur les périmètres de protections liées à la nature et au paysage

### Extension de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de la Dune Marchand

**Décret ministériel n°2024-148**  
portant redéfinition du périmètre et  
de la réglementation de la RNN de la dune Marchand

Surface : 113 ha environ (20 ha en 1974, puis 83 ha en 1990)

Propriétaire : Conservatoire du littoral

Gestionnaire : Département

Plan de gestion : 2015-2024 (actualisation en cours)



# Programme d'actions 2019-2024 : actions phares

## Orientation 1 : Préserver le cœur du Grand Site et révéler la valeur de ses paysages

→ **Action 1.1.1** Réflexion sur les périmètres de protections liées à la nature et au paysage

### Principales évolutions

- Superficie portée à 113 ha intégrant une partie du DPM
- Chiens non autorisés même tenus en laisse
- Interdiction de toute activité à caractère touristique, festif et d'organisation des manifestations sportives

### Faits saillants

- Des avis favorables de toutes les parties en présence
- Une complémentarité, une cohérence entre les politiques publiques (Natura 2000, site classé....)
- Un gestionnaire en place qui réalise une approche globale (accueil du public, préservation des milieux, respect de la réglementation)

### Sujets en lien avec le Projet Grand Site

- Gestion raisonnée de la plage
- Gestion des franges dunaires (dune du septentrion, camping de Zuydcoote Beach)



# Programme d'actions 2019-2024 : actions phares

## Orientation 1 : Préserver le cœur du Grand Site et révéler la valeur de ses paysages

→ Action 1.1.2 Stratégie d'intervention 2050 – Conservatoire du Littoral

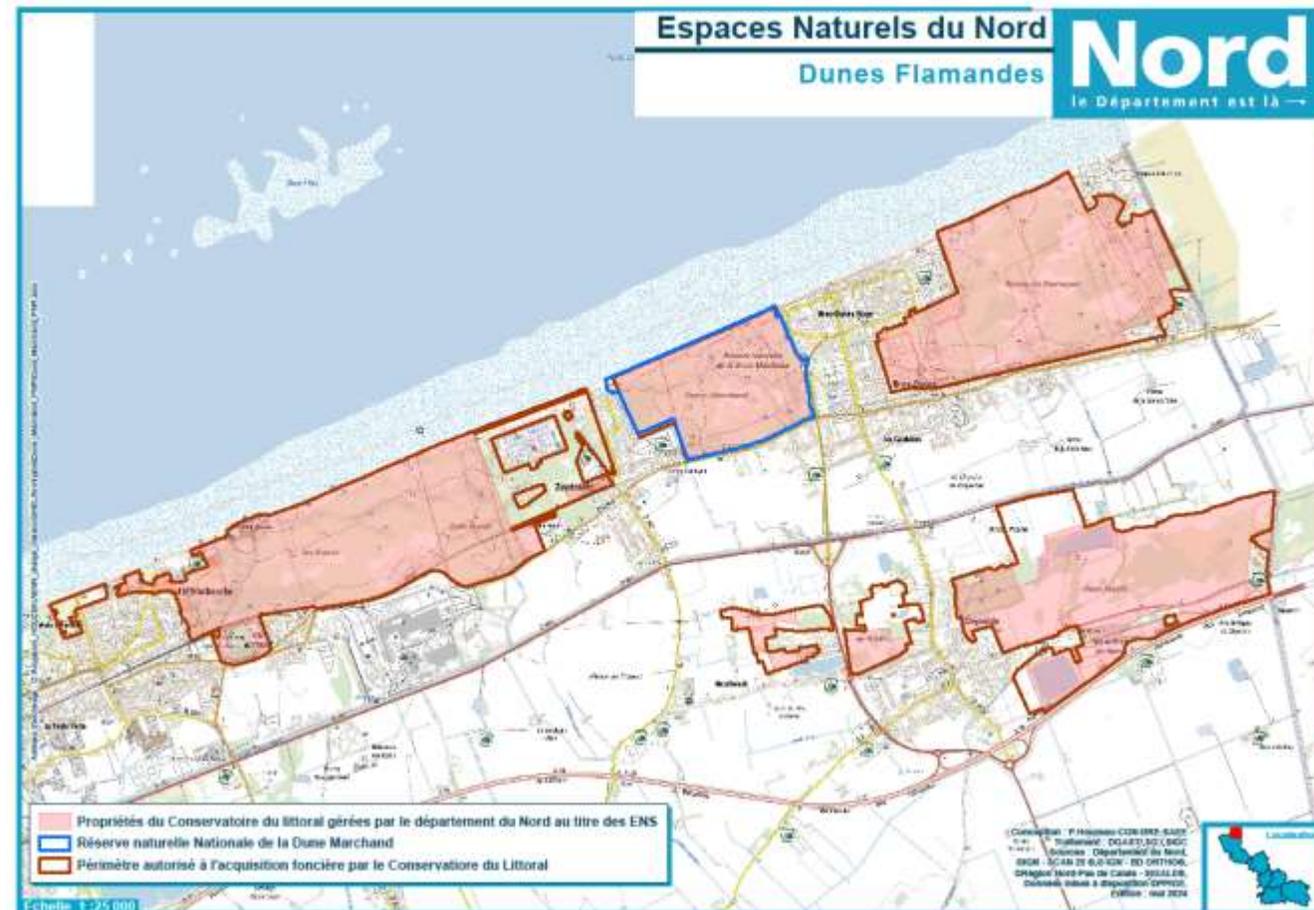
→ Action 1.1.3 Gestion des Dunes Flamandes et de la Dune Fossile

**Propriétés du Conservatoire du littoral - 800 hectares gérés par le Département du Nord au titre des ENS :**

- dune Dewulf,
- RNN de la dune Marchand,
- dune du Perroquet,
- dune Fossile et lac des Moeres de Ghyvelde

**Missions du Département :**

- Gestion des espaces naturels,
- Inventaire et suivi de la faune et de la flore
- Surveillance et entretien des sites,
- Accueil et sensibilisation du public,
- Police de l'environnement



# Programme d'actions 2019-2024 : actions phares

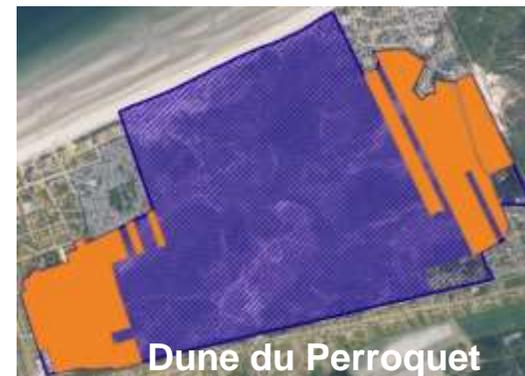
## Orientation 1 : Préserver le cœur du Grand Site et révéler la valeur de ses paysages

→ Action 1.1.2 Stratégie d'intervention 2050 – Conservatoire du Littoral

→ Action 1.1.3 Gestion des Dunes Flamandes et de la Dune Fossile

### Extension des périmètres d'intervention

- Dune Dewulf
- Dune Marchand



### Acquisitions

- Dune Marchand > 1ha
- Dune du Perroquet > 57ha
- Dune Fossile > 8ha

# Programme d'actions 2019-2024 : actions phares

## Orientation 1 : Préserver le cœur du Grand Site et révéler la valeur de ses paysages

→ **Action 1.1.2** Stratégie d'intervention 2050 – Conservatoire du Littoral et **Action 1.1.3** Gestion des Dunes Flamandes et de la Dune Fossile

### Actions de renaturation dans la Dune Fossile

Avant



Après



# Programme d'actions 2019-2024 : actions phares

## Orientation 1 : Préserver le cœur du Grand Site et révéler la valeur de ses paysages

→ **Action 1.1.2** Stratégie d'intervention 2050 – Conservatoire du Littoral et **Action 1.1.3** Gestion des Dunes Flamandes et de la Dune Fossile

### Actions de renaturation dans la Dune Fossile

Avant



Après



# Programme d'actions 2019-2024 : actions phares

## Orientation 1 : Préserver le cœur du Grand Site et révéler la valeur de ses paysages

→ **Action 1.1.2** Stratégie d'intervention 2050 – Conservatoire du Littoral et **Action 1.1.3** Gestion des Dunes Flamandes et de la Dune Fossile

### Actions de renaturation dans la Dune Fossile

Avant



Après

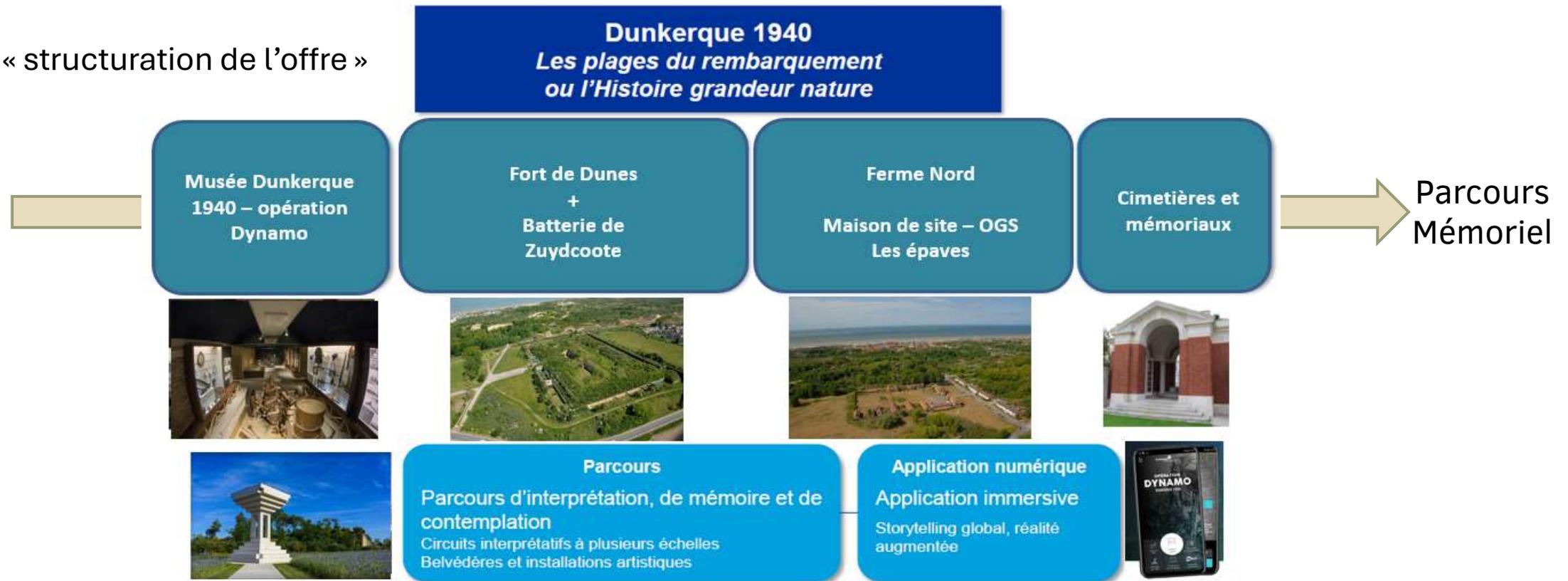


# Programme d'actions 2019-2024 : actions phares

## Orientation 2 : Sauvegarder, mettre en sécurité et valoriser les sites de mémoire

### → Action 2.2.1 Mise en place de « Chemins de Mémoire »

Volet « structuration de l'offre »



# Programme d'actions 2019-2024 : actions phares

## Orientation 2 : Sauvegarder, mettre en sécurité et valoriser les sites de mémoire

→ Action 2.2.1 Mise en place de « Chemins de Mémoire »

*Volet « accueil »*

Musée Dunkerque 1940 – Opération Dynamo



Musérial du Fort des Dunes



# Programme d'actions 2019-2024 : actions phares

## **Orientation 3** : Améliorer l'accueil et l'organisation de la découverte du Grand Site

→ **Action 3.1.2** Réhabilitation de la Ferme Nord de Zuydcoote – future maison du Grand Site



# Rappel du scénario



**Bâtiments Nord**

**Bâtiments Sud**

# La vue d'ensemble



# L'entrée principale de la Ferme Nord



# Le Pôle tertiaire et la zone technique



# La halte « Rando »



# La zone Sud – activités privées



# La vélo route et l'accès à la zone technique



# Point d'étape – planning prévisionnel

- Dépôt du Permis de construire : Juillet 2024
- Dépôt du Permis d'aménager : Novembre 2024
- Lancement des AO Travaux : Décembre 2024 (phase 1 et 2)
- Début des travaux phase 1 : Juin 2025 (24 mois)
- Lancement de l' AMI (partie privée) : Juin 2025
- Début des travaux phase 2 : Février 2027 (12 mois)

# Budget travaux

- Phase 1 (partie Nord) : 12 600 000 € TTC
- Phase 2 (partie Sud) : 4 500 000 € TTC

Recettes prévisionnelles (CD59, Région, Etat, Mécénats) : 4 à 5 M €

# Programme d'actions 2019-2024 : actions phares

## Orientation 3 : Améliorer l'accueil et l'organisation de la découverte du Grand Site

→ **Action 3.1.3** Qualification des aires de stationnement et des entrées de sites dunaires et patrimoniaux

### Acquisition d'un bâti typique flamand



### Parking de la Licorne



Avant



Après

# Programme d'actions 2019-2024 : actions phares

## Orientation 3 : Améliorer l'accueil et l'organisation de la découverte du Grand Site

→ Action 3.1.4 Mise en valeur des plans d'eau de la dune Fossile

### Aménagement d'observatoires dans la Dune Fossile



# Programme d'actions 2019-2024 : actions phares

## Orientation 3 : Améliorer l'accueil et l'organisation de la découverte du Grand Site

### → Action 3.2.2 Aménagement des digues promenades de Malo-les-Bains et Leffrinckoucke

#### Digue de Malo (2018-2023)

Muret anti-submersion

Création de terrasses et belvédères  
avec tables d'interprétation intégrées



#### Digue de Leffrinckoucke (2020-2025)

Réaménagement avec suppression du stationnement à l'Est

Création d'espaces dunaires, création d'un parvis



# Programme d'actions 2019-2024 : actions phares

## Orientation 4 : Conforter le développement local durable du Grand Site



DUNES DE FLANDRE  
DEUX-CAPS BLANC-NEZ GRIS-NEZ  
BAIE DE SOMME



# Programme d'actions 2019-2024 : actions phares

## Orientation 5 : Donner une dimension transfrontalière à l'Opération Grand Site

→ Action 5.1.1 Projet Life+ Flandre

Travaux d'ouverture de milieux dans le cadre du programme LIFE + FLANDRE



Avant



Après



# Programme d'actions 2019-2024 : actions phares

## Orientation 5 : Donner une dimension transfrontalière à l'Opération Grand Site

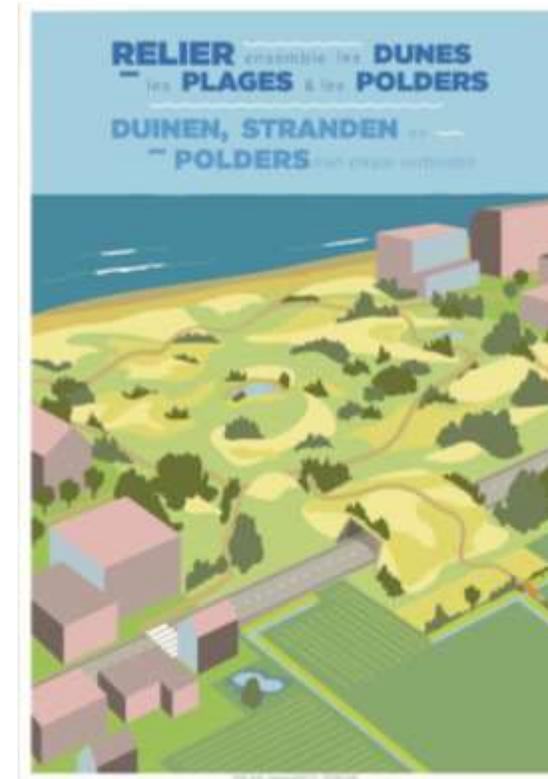
→ Action 5.1.2 Projet VEDETTE – Vers une EcoDEstination TransfronTalière d'Excellence



# Programme d'actions 2019-2024 : actions phares

## Orientation 5 : Donner une dimension transfrontalière à l'Opération Grand Site

→ Action 5.1.2 Projet VEDETTE – Vers une EcoDEstination TransfronTalière d'Excellence



# Programme d'actions 2019-2024 : actions phares

## **Orientation 6 : Associer les habitants et mettre en œuvre l'Opération Grand Site**

→ **Action 6.2.2** Mise en place d'actions de sensibilisation vers le grand public / CPIE Flandre Maritime

### **Des partenaires variés :**

Différents services de la CUD / Communes (élus et techniciens) / Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre / Associations (sociales, environnementales, historiques, touristiques) / Partenaires privés (campings, centres d'accueil, musées)

### **Des publics nombreux & variés :**

Publics du périmètre Grand Site & publics des EPCI périphériques & publics « plus larges » : Familles / Adultes et/ou Scolaires et/ou seniors / Public flamand belge / Touristes petite & longue durées / Usagers des sites (sportifs, pêcheurs, travailleurs, étudiants) / Associations

### **Un panel d'animations et de temps de sensibilisation très divers afin de sensibiliser au mieux les publics :**

Visites guidées, conférences, porte à porte, expositions, chantiers nature, création artistique, participation à des temps forts du territoire, réseaux sociaux, stands, formations, cycles pédagogiques



# Projet à 8 ans 2025-2032

---

# Proposition de programme d'actions 2025-2032

## 6 orientations

- Orientation 1 Préserver le cœur du Grand Site et révéler la valeur des paysages
- Orientation 2 Sauvegarder, mettre en sécurité et valoriser les sites de mémoire
- Orientation 3 Améliorer et organiser l'accueil et la découverte du Grand Site
- Orientation 4 Adapter le territoire au changement climatique
- Orientation 5 Donner une dimension transfrontalière et supra territoriale au Grand Site
- Orientation 6 Associer les usagers du site et inscrire le territoire vers le label Grand Site de France

# Proposition de programme d'actions 2025-2032

## Orientation stratégique 1 Préserver le cœur du Grand Site et révéler la valeur des paysages

### Objectif 1.1

Protéger, restaurer et gérer les paysages et la biodiversité du Grand Site

Action 1.1.1 Extension des périmètres de protection liées à la nature et au paysage

Action 1.1.2 Stratégie d'intervention 2050 du Conservatoire du Littoral

Action 1.1.3 Gestion des Dunes Flamandes et de la Dune Fossile

Action 1.1.4 Gestion du Parc du Vent 

Action 1.1.5 Gestion des abords de la Vélomaritime en espaces dunaires 

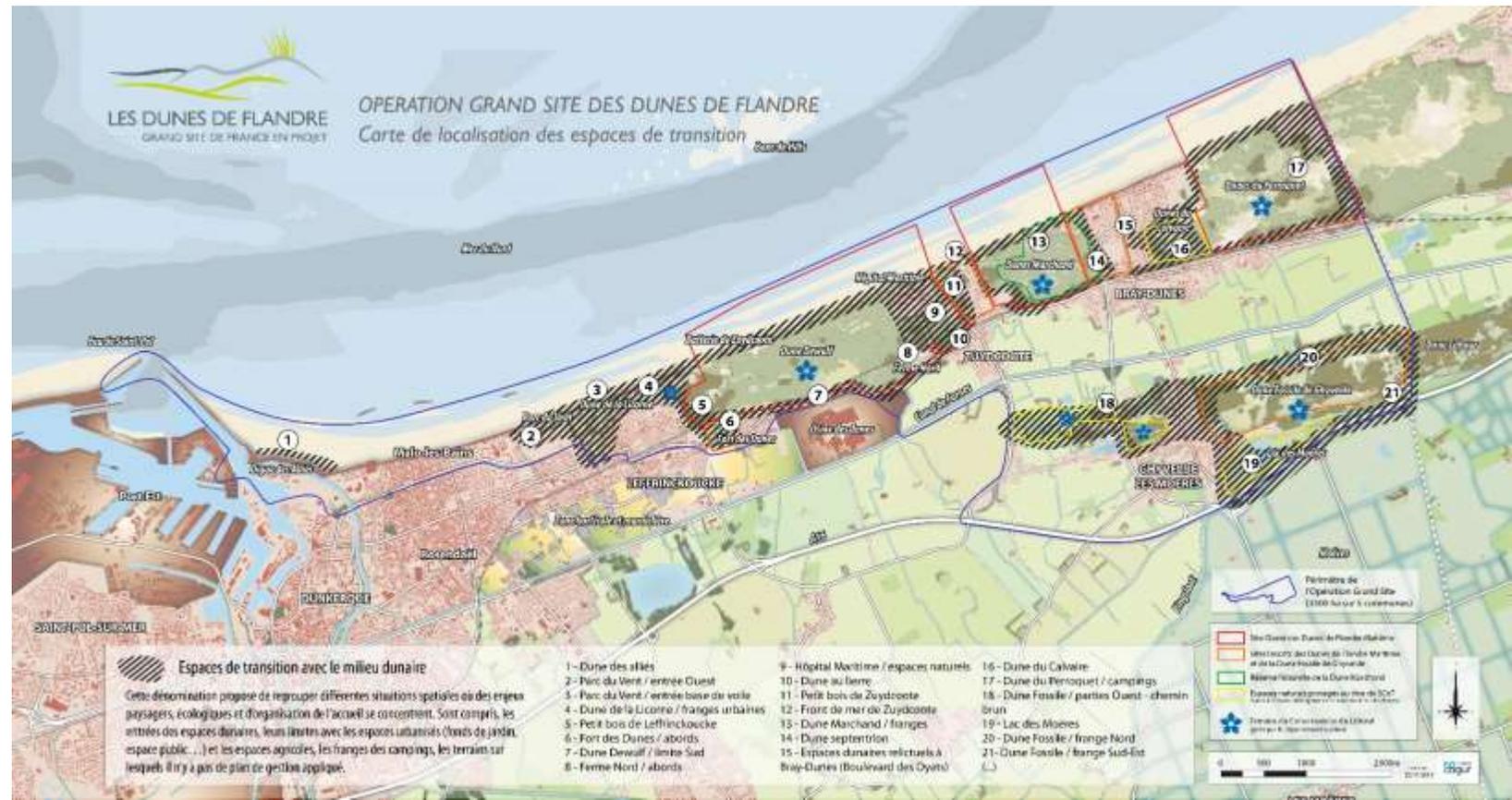
Action 1.1.6 Valorisation, gestion écologique et paysagère des franges dunaires

Action 1.1.7 Accompagnement des propriétaires, gestionnaires et usagers des campings

# Action 1.1.6 Valorisation, gestion écologique et paysagère des franges dunaires

Orientation stratégique 1  
Préserver le cœur du Grand Site et révéler la valeur des paysages

Objectif 1.1  
Protéger, restaurer et gérer les paysages et la biodiversité du Grand Site



# Proposition de programme d'actions 2025-2032

**Orientation stratégique 1**  
Préserver le cœur du Grand Site et révéler la valeur des paysages

**Objectif 1.2**  
Préserver et valoriser l'espace littoral et agricole

Action 1.2.1 Développement de méthodes innovantes pour le nettoyage des plages

Action 1.2.2 Harmonisation communale des usages sur les plages

Action 1.2.3 Valorisation du territoire agricole et ses acteurs

Action 1.2.4 Observatoire photographique des paysages

Action 1.2.5 Observatoire de la biodiversité

# Proposition de programme d'actions 2025-2032

## Orientation stratégique 2

Sauvegarder, mettre en sécurité et valoriser les sites de mémoire

### Objectif 2.1

Réhabiliter et valoriser les sites patrimoniaux

Action 2.1.1 Patrimoine militaire

Action 2.1.2 Patrimoine maritime

Action 2.1.3 Patrimoine architectural

Action 2.1.4 Patrimoine immatériel, culturel 

# Proposition de programme d'actions 2025-2032

## Orientation stratégique 2

Sauvegarder, mettre en sécurité et valoriser les sites de mémoire

### Objectif 2.2

Développer un concept de musée à ciel ouvert respectueux de "l'Esprit des Lieux"

Action 2.2.1 Renforcement des chemins de mémoire par leur mise en réseau

Action 2.2.2 Accompagnement à la montée en qualité de l'offre de découverte

Action 2.2.3 Amélioration de la connaissance sur les éléments patrimoniaux 

# Proposition de programme d'actions 2025-2032

## Orientation stratégique 3

Améliorer et organiser  
l'accueil et la découverte du  
Grand Site

### Objectif 3.1

Proposer une expérience de visite  
respectueuse du site et de ses  
habitants

Action 3.1.1 Amélioration de la connaissance et les  
attentes de nos visiteurs 

Action 3.1.2 Réhabilitation de la Ferme Nord en Maison  
de Site

Action 3.1.3 Développement de l'interprétation 

## Action 3.1.3 Développement de l'interprétation

Orientation stratégique 3  
Améliorer et organiser  
l'accueil et la découverte du  
Grand Site

### Objectif 3.1

Proposer une expérience de visite  
respectueuse du site et de ses  
habitants



# Proposition de programme d'actions 2025-2032

## Orientation stratégique 3

Améliorer et organiser  
l'accueil et la découverte du  
Grand Site

### Objectif 3.2

Organiser et développer l'accès  
aux sites par la maîtrise des flux et  
des pratiques et en encourageant  
la découverte sans voiture

Action 3.2.1 Mise en œuvre du schéma d'accueil et  
d'organisation de la découverte

Action 3.2.2 Création d'aménagements pour les modes  
actifs 

Action 3.2.3 Réhabilitation des digues promenades

Action 3.2.4 Valorisation des modes de déplacements  
alternatifs à la voiture comme vecteur de découverte  
du Grand Site 

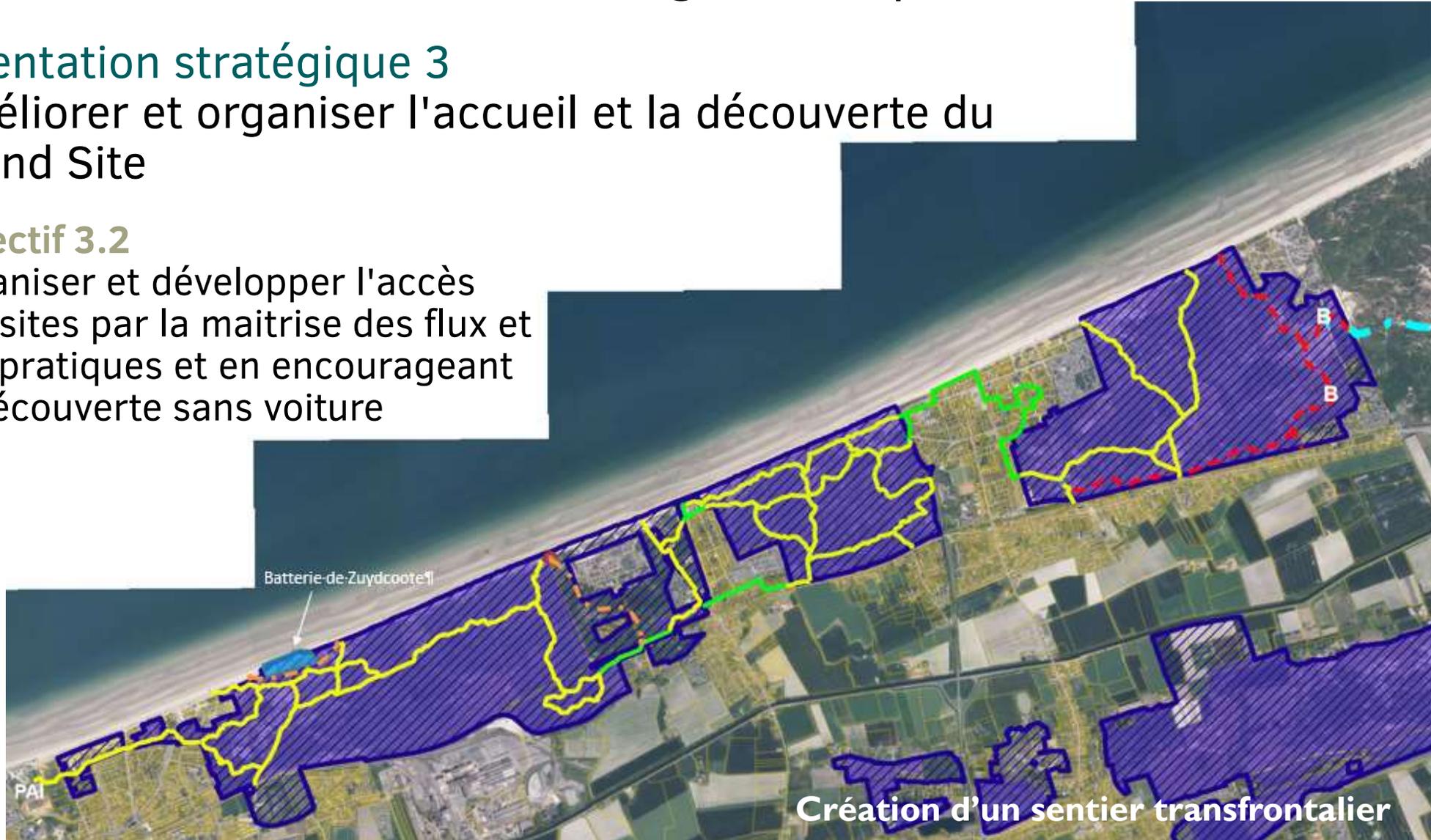
# Action 3.2.2 Création d'aménagements pour les modes actifs

## Orientation stratégique 3

Améliorer et organiser l'accueil et la découverte du Grand Site

### Objectif 3.2

Organiser et développer l'accès aux sites par la maîtrise des flux et des pratiques et en encourageant la découverte sans voiture



# Action 3.2.3 Réhabilitation des digues promenades

## Orientation stratégique 3

Améliorer et organiser l'accueil et la découverte du Grand Site

### Objectif 3.2

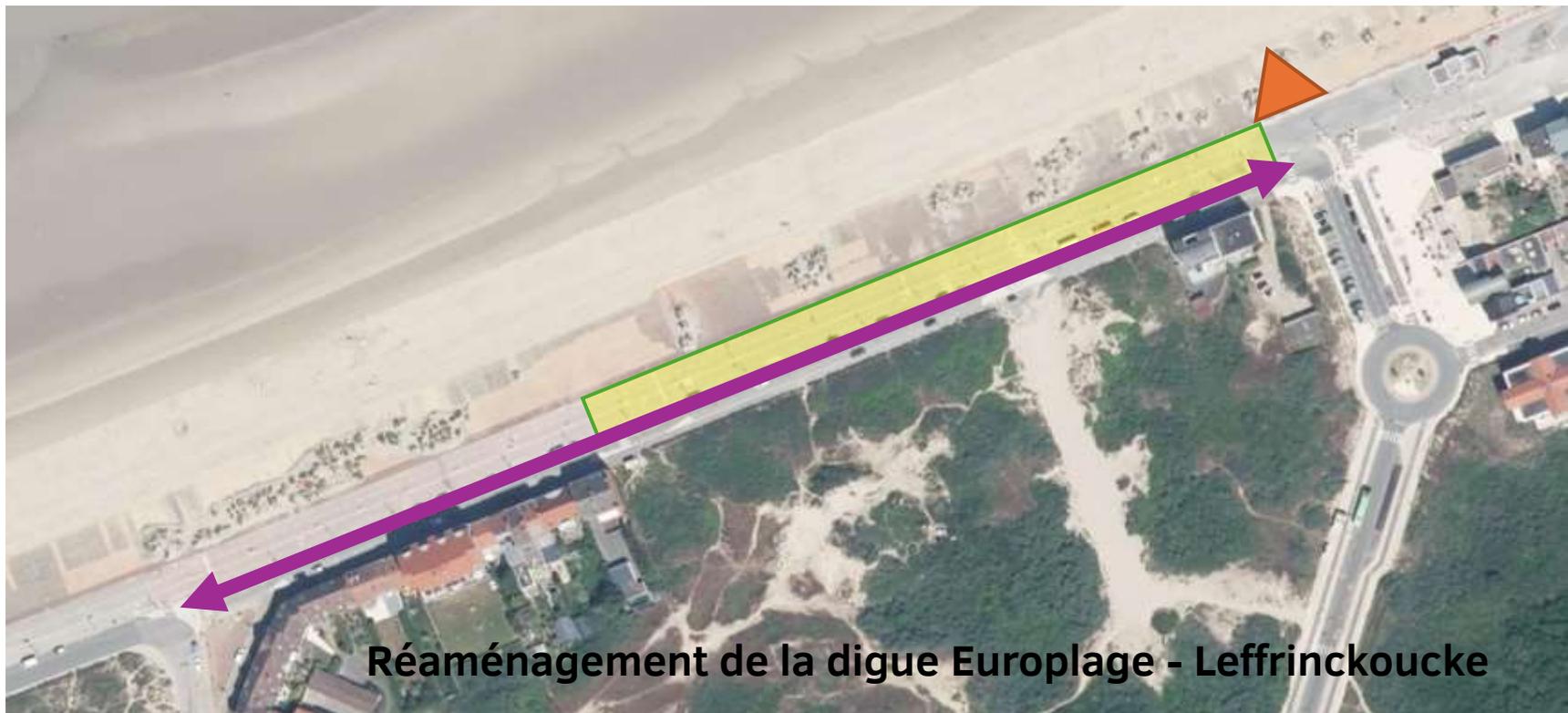
Organiser et développer l'accès aux sites par la maîtrise des flux et des pratiques et en encourageant la découverte sans voiture

- Réaménagement de la promenade
- Création d'un belvédère
- Remplacement de l'éclairage public

#### Dates d'intervention :

- Pour le belvédère :
  - Mi-janvier 2025 - juin 2025
- Pour la partie promenade :
  - Mi-février 2025 - juin 2025
- Pour l'éclairage public :
  - Mars-avril 2025 - juin 2025

**Fin des travaux avant l'été 2025**



Réaménagement de la digue Europlage - Leffrinckoucke

# Programme d'actions 2025-2032

## Orientation stratégique 3

Améliorer et organiser  
l'accueil et la découverte du  
Grand Site

### Objectif 3.3

Maîtriser la pratique des sports de  
nature et de randonnée

Action 3.3.1 Définition d'un nouveau schéma directeur  
des sports de nature 

Action 3.3.2 Déclinaison et mise en œuvre de la  
stratégie de développement du tourisme lié à la  
randonnée 

# Programme d'actions 2025-2032

## Orientation stratégique 3

Améliorer et organiser  
l'accueil et la découverte du  
Grand Site

### Objectif 3.4

Faire du Grand Site une destination  
écotouristique d'excellence

Action 3.4.1 Valorisation touristique des filières  
emblématiques du Grand Site sur 4 saisons 

Action 3.4.2 Mise en œuvre d'une stratégie de  
diversification de l'offre d'hébergement

Action 3.4.3 Aménagement aire d'accueil et de  
stationnement des camping-cars

# Programme d'actions 2025-2032

## Orientation stratégique 4 Adapter le territoire au changement climatique

### Objectif 4.1

Accompagner le déploiement des  
énergies renouvelables

Action 4.1.1 Amélioration de la production et de la  
consommation d'énergies renouvelables locales 

Action 4.1.2 Accompagnement des actions en  
faveur de la transition énergétique 

# Programme d'actions 2025-2032

## Orientation stratégique 4 Adapter le territoire au changement climatique

### Objectif 4.2

Accompagnement des acteurs à  
l'adaptation au changement  
climatique

Action 4.2.1 Accompagnement des acteurs à  
l'adaptation au changement climatique 

Action 4.2.2 Érosion du trait de côte et les risques  
d'inondations continentales et submersion marine 

# Programme d'actions 2025-2032

## Orientation stratégique 5

Donner une dimension transfrontalière et supra territoriale au Grand Site

### Objectif 5.1

"Effacer" la frontière franco-belge

Action 5.1.1 Projet Interreg Clim@dunes 

Action 5.1.2 Poursuite des échanges transfrontaliers

# Programme d'actions 2025-2032

**Orientation stratégique 5**  
Donner une dimension  
transfrontalière et supra  
territoriale au Grand Site

## Objectif 5.2

Coopérer avec les Grands Sites de  
France régionaux (Deux-Caps et  
Baie de Somme)

Action 5.2.1 Itinérance comme moyen de  
découverte inter-sites grâce aux infrastructures 

Action 5.2.2 Valorisation des trois Grands Sites  
comme produit unique 

# Programme d'actions 2025-2032

## Orientation stratégique 6

Associer les usagers du site et inscrire le territoire vers le label Grand Site de France

### Objectif 6.1

S'organiser pour coordonner le projet Grand Site

Action 6.1.1 Animation du partenariat et gouvernance de la démarche

Action 6.1.2 Cellule d'appui aux porteurs de projets

Action 6.1.3 Suivi et évaluation du programme d'actions

Action 6.1.4 Perspectives extension périmètre Grand Site 

# Programme d'actions 2025-2032

## Orientation stratégique 6

Associer les usagers du site et inscrire le territoire vers le label Grand Site de France

### Objectif 6.2

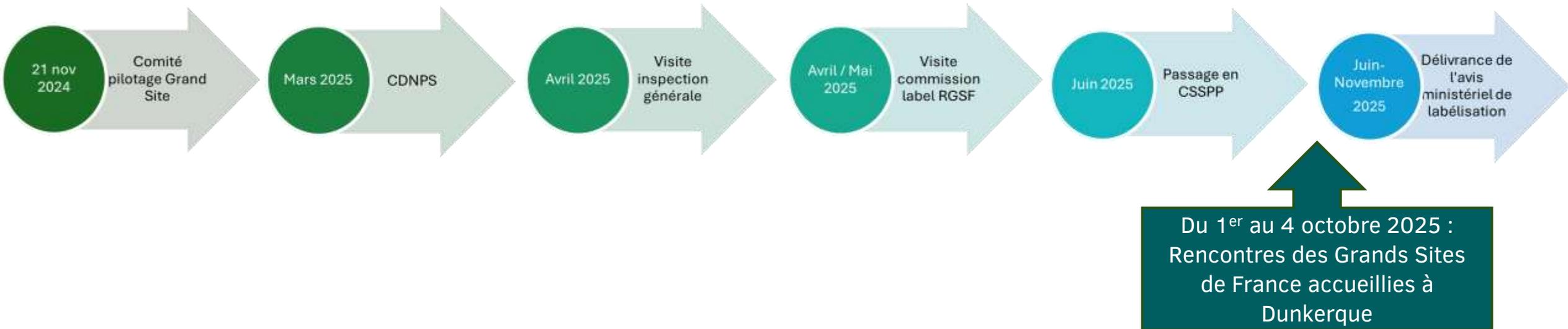
Partager les valeurs du Grand Site

**Action 6.2.1** Mise en œuvre d'une stratégie de communication vers les habitants, excursionnistes et touristes

**Action 6.2.2** Déploiement d'actions vers le grand public, les scolaires (organisation de chantiers participatifs)

**Action 6.2.3** Accompagnement et sensibilisation des acteurs touristiques et économiques 

# Calendrier prévisionnel de labélisation





**Merci pour votre  
attention**